

Recherches sur la desserte routière des agglomérations gallo-romaines secondaires en pays lémovice

Findings on Gallo-Roman Small Towns Road Use in Lemovice Territory

Jean-Michel Desbordes

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/siecles/729>

DOI : [10.4000/siecles.729](https://doi.org/10.4000/siecles.729)

ISSN : 2275-2129

Éditeur

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2011

ISSN : 1266-6726

Référence électronique

Jean-Michel Desbordes, « Recherches sur la desserte routière des agglomérations gallo-romaines secondaires en pays lémovice », *Siècles* [En ligne], 33-34 | 2011, mis en ligne le 25 juin 2013, consulté le 10 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/729> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/siecles.729>

Ce document a été généré automatiquement le 10 juin 2022.

Tous Droits Réservés

Recherches sur la desserte routière des agglomérations gallo-romaines secondaires en pays lémovice

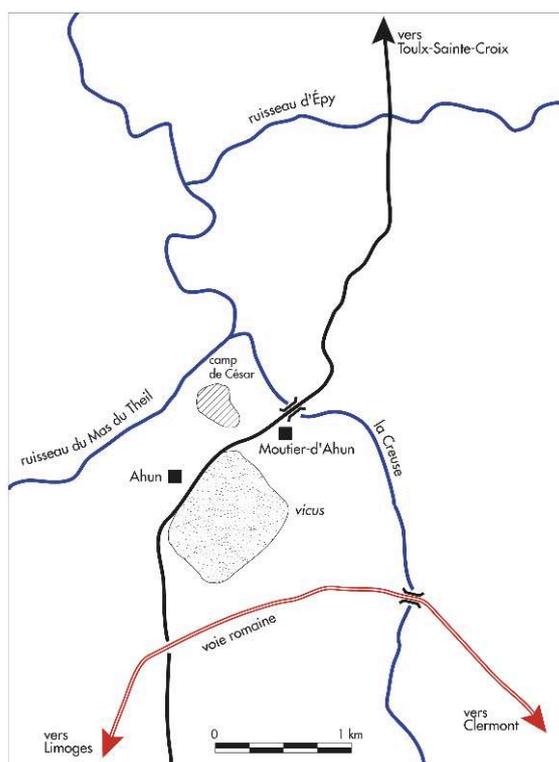
Findings on Gallo-Roman Small Towns Road Use in Lemovice Territory

Jean-Michel Desbordes

- 1 L'étude de la desserte routière des agglomérations secondaires lémovices à la période gallo-romaine suppose, avec une très une bonne connaissance du terrain, le rappel de deux constats, partout vérifiés en Limousin :
 - après la Conquête, deux séries de voiries étaient en usage : quelques chaussées romaines bâties à grands frais, à vocation administrative primordiale, et le réseau des chemins qui étaient empruntés à l'époque de l'indépendance gauloise, toujours en service pour répondre aux besoins privés de la population autochtone ; ces chemins étaient constamment guidés par des lignes de partage des eaux, ne franchissant les rivières qu'en cas d'absolue nécessité, et étaient jalonnés par des structures échelonnées de la Préhistoire à la Conquête romaine. Mais ce réseau a souvent été romanisé par places, surtout lorsqu'il pouvait assurer, sur de longues distances, une liaison interrégionale d'intérêt public : d'importants segments de voies romaines ont ainsi réemployé des cheminements indigènes dont le tracé convenait pour joindre deux agglomérations¹ ;
 - aujourd'hui encore, la trame urbaine des agglomérations secondaires lémovices demeure très souvent ignorée, en l'absence de fouilles stratigraphiques exhaustives, et il en va de même pour leur superficie, qu'il est simplement possible d'estimer. Leur « acte de naissance » demeure donc inconnu dans la plupart des cas.
- 2 Une problématique s'est cependant révélée peu à peu au cours des recherches : la relation fréquente entre les agglomérations gallo-romaines secondaires et les cheminements de long parcours déjà en usage avant la conquête. Notre choix s'est porté sur six agglomérations d'importance inégale : Ahun, Blond, Brive, Château-Chervix, Rancon et Ussel.

- 3 Près du bourg d'Ahun (Creuse), le tracé de la grande voie romaine de Lyon à Saintes s'infléchit quasiment à 90°, passant du sud-est au sud-ouest (fig. 1).

Fig. 1. – Ahun (Creuse) : les passages de la Creuse



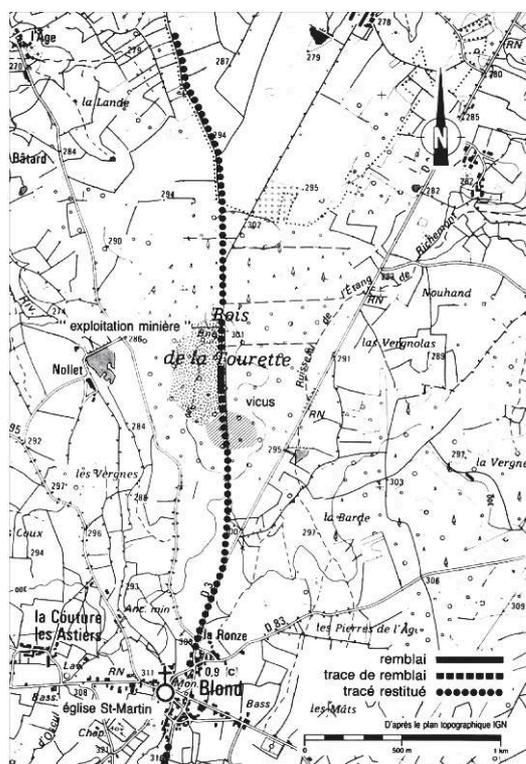
Sur ce schéma, seuls figurent la voie romaine de Lyon à Saintes et le cheminement méridien issu du Berry, à l'exclusion des autres voies de communication. Trait noir : tracé du cheminement d'origine préromaine. Trait rouge parallèle : tracé de la voie romaine de Lyon à Saintes. Zone tramée : localisation schématique de l'agglomération gallo-romaine. Camp de César : enceinte protohistorique. Carte : J.-M. Desbordes

- 4 Elle traverse la Creuse près du moulin de Ponebrot, où une borne routière a été retirée du lit de la rivière², puis gagne le plateau de la rive gauche sans pénétrer l'agglomération gallo-romaine, qui couvre environ 50 ha³. En revanche, celle-ci est desservie par un cheminement de long parcours, issu du Berry, qui franchissait la Creuse au Moutier d'Ahun sans doute par un gué, aujourd'hui relayé par un pont médiéval. Ce cheminement n'est pas une voie romaine et adopte, toutes les fois où cela est possible, un tracé guidé par des lignes de partage des eaux.
- 5 L'origine précoce de cette agglomération secondaire, dont le plan d'urbanisation demeure inconnu, peut être confortée par le nom qui la désigne sur la *Table de Peutinger* : *Acitodunum*, qui pourrait signifier « enceinte fortifiée établie sur une hauteur escarpée ». Confirmant ce vocable, un éperon dit « Camp de César » domine le passage de la Creuse au Moutier par le cheminement issu du Berry ; subsistaient encore en 1935 les vestiges d'un retranchement sur trois côtés, précédé d'un fossé ; de nombreux fragments d'amphores Dressel 1A y ont été recueillis⁴.
- 6 En chronologie relative, la voie romaine de Lyon à Saintes semble bien seconde. L'importance primordiale du cheminement issu du Berry est également attestée par la tradition légendaire transcrite dans la *vita prolixior* de saint Martial : selon cette source

tardive du X^e siècle, l'itinéraire suivi par le saint, sans doute au IV^e siècle, était jalonné par Toulx-Sainte-Croix, où il séjourne et baptise la foule⁵, puis par Ahun, où il est mal reçu, fouetté, et expulsé avant de gagner Limoges où il se fixe.

- 7 Deuxième exemple : à 1 km au nord du bourg de Blond (Haute-Vienne), le bois de La Tourette renferme une douzaine d'hectares de remblais d'écroulement fossilisés sous couvert forestier, associant de nombreux fragments de *tegulae*, d'*imbrices*, et des tessons de céramique commune et sigillée⁶. Contiguë à cette petite agglomération s'étend une zone de fosses et de tranchées marquant l'exploitation à ciel ouvert des ressources du sous-sol (fig. 2) : quartz stannifère et aurifère, mais aussi – et peut-être surtout – argile propre aux activités potières ; le bois de La Tourette est en effet établi sur des alluvions anciennes qui masquent sur plusieurs mètres d'épaisseur les granites et les gneiss du socle⁷.

Fig. 2. – Blond (Haute-Vienne) : l'agglomération minière du bois de La Tourette et la zone des exploitations.



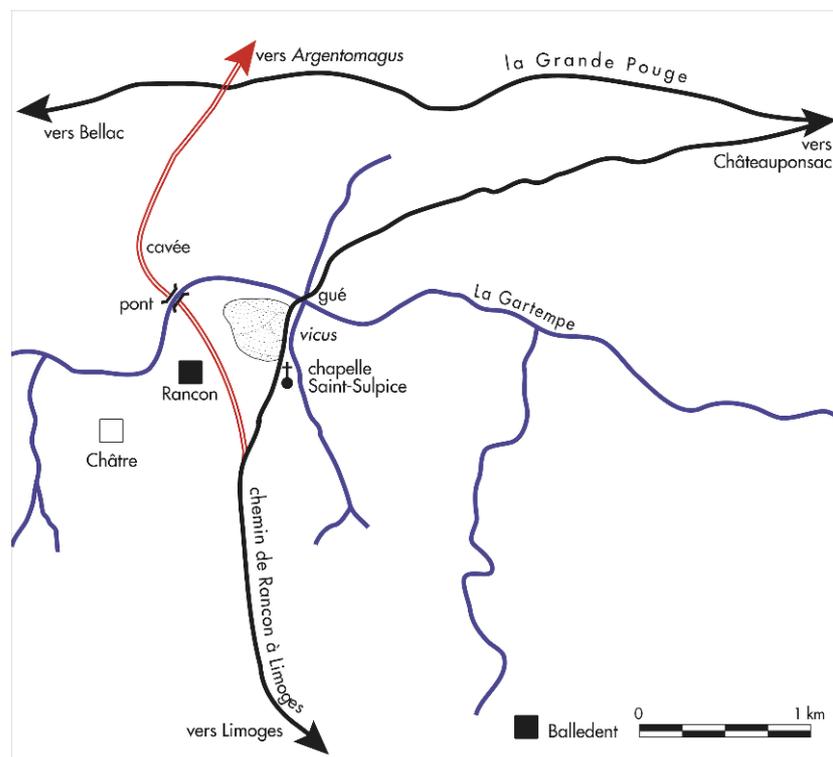
Carte de localisation : J.-M. Desbordes, sur extrait de carte IGN

- 8 Or ces structures sont riveraines de la liaison routière entre *Augustoritum*/Limoges et *Lemonum*/Poitiers. D'abord chaussée épaisse en pays poitevin, elle devient simple chemin à fleur de terre en pays lémoince, constamment guidée par des lignes de partage des eaux, et dont l'usage avant la Conquête peut être présumé⁸.
- 9 Le nom de ce village minier nous est restitué par la légende d'un tiers de sous d'or frappé au VII^e siècle : *Blotomago Scti Martini*⁹. Le toponyme gaulois *Blotomagus*, dont le suffixe implique un centre de négoce, avait sans doute migré dès le VII^e siècle depuis le bois de La Tourette jusqu'au site du bourg actuel, dont l'église est titrée de saint Martin, à la manière d'un anneau de rideau sur sa tringle¹⁰. Mais l'on ignore toujours si les structures gallo-romaines du bois de La Tourette ne recouvrent pas – et cette fois c'est

l'exemple de Tintignac, en Corrèze¹¹, qui vient à l'esprit – un niveau d'occupation antérieur à la conquête.

- 10 Troisième exemple : Rancon (Haute-Vienne). Le passage de la Gartempe par la voie romaine de Limoges à Bourges par *Argentomagus* (fig. 3) est matérialisé, sur la rive droite de la rivière, par une cavée conduisant à un pont médiévalisé, mais dont la base antique subsiste partiellement¹².

Fig. 3. – Rancon (Haute-Vienne) : les plus anciens passages de la Gartempe.



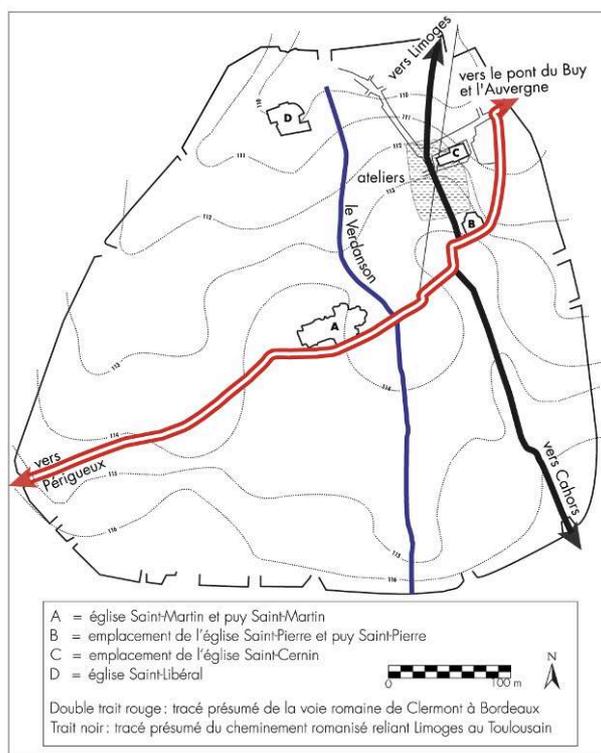
Traits noirs : tracé des cheminements d'origine préromaine. Trait rouge parallèle : tracé de la voie romaine de Limoges à *Argentomagus*. Zone tramée : localisation schématique du *vicus* gallo-romain.

Carte : J.-M. Desbordes

- 11 Or ce passage de la rivière, postérieur à la Conquête, n'était pas celui qui était emprunté avant celle-ci : les Gaulois franchissaient la Gartempe à gué par un chemin qui, après s'être déperché du plateau de rive gauche par le vallon de Saint-Sulpice, gagnait sur la rive droite, par un autre vallon qui s'ouvrait en vis-à-vis, le grand chemin d'interfluve tracé d'est en ouest¹³.
- 12 Or l'agglomération gallo-romaine n'était pas riveraine de la voie romaine, mais était contiguë au cheminement qu'empruntaient les populations gauloises avant la Conquête. Certes, les récoltes de surface et les travaux d'édilité ont restitué sur l'agglomération un mobilier de la fin du I^{er} siècle et du début du II^e siècle, sans témoignages antérieurs¹⁴, mais cette fois encore, aucune fouille stratigraphique n'a été conduite jusqu'ici et rien ne permet d'exclure une occupation du sol antérieure à la Conquête. Rappelons que le nom de cette agglomération secondaire, formé sur la langue gauloise, est restitué par les linguistes *Roncomagus*¹⁵, ce qui présume en ce lieu un centre de négoce établi précocement.

- 13 Au sud du bourg, le segment de voie créé après la Conquête joignait le tracé du cheminement d'origine indigène, nommé sur l'ancien cadastre de 1828 « chemin de Limoges à Rancon », et réemployé par Rome sur une longue distance, au prix de quelques aménagements, notamment sur les pentes fortes. La création d'un nouveau passage sur la Gartempe répond par conséquent aux nouveaux circuits routiers et aux nouvelles nécessités du trafic, après la Conquête, sur un itinéraire qui devait désormais être emprunté toute l'année sans être interrompu par les crues de la Gartempe.
- 14 Voici ce que j'écrivais à propos de Brive dans un article publié en 1979 :
- « Les trois franchissements successifs de la Corrèze, l'un par un gué à plus d'un kilomètre de la ville médiévale, le second par un pont à environ 600 m de celle-ci, le troisième enfin par un pont à treize arches qui enjambait le lit majeur de la rivière à une centaine de mètres seulement au nord de la ville du bas Moyen Âge, nous paraissent liés : le premier franchissement à l'absence de noyau urbain sur le site de Brive ; le second, à la création d'un centre artisanal prospère au second siècle, et le troisième à une ville médiévale en extension qui aménage à grands frais, au pied de ses murailles, un passage sur la rivière vital pour sa nouvelle économie¹⁶. »
- 15 En effet, que constatons-nous ? Depuis les environs de Tulle, la voie romaine de Clermont à Bordeaux a manifestement réemployé un cheminement antérieur à la Conquête, dont le tracé est constamment guidé par des lignes de partage des eaux jusqu'au bord du plateau surplombant la plaine de Roumégoux et le vallon de la Couze¹⁷. Ceci explique pourquoi, près du confluent de la Couze et de la Corrèze, a été situé un niveau d'occupation de La Tène finale qui a restitué un grand nombre d'amphores du type Dressel 1A, associées à de la céramique gauloise¹⁸. Cette occupation du sol s'est continuée à la période gallo-romaine jusqu'au début du III^e siècle¹⁹.
- 16 Or le site de Brive n'a restitué jusqu'ici aucune trace d'occupation antérieure à la Conquête²⁰. Et une dissymétrie flagrante peut être observée de part et d'autre du vallon du Verdanson, aujourd'hui comblé, qui séparait le puy Saint-Pierre et le puy Saint-Martin. L'essentiel des structures gallo-romaines semble concentré sur le puy Saint-Pierre, ainsi nommé par le titulaire de l'église, sans doute d'origine paléochrétienne, dont quelques vestiges ont été mis au jour en 1954²¹ ; là se croisaient deux routes de long parcours : d'une part la voie romaine de Clermont à Bordeaux, issue de l'agglomération de la plaine de Roumégoux, mais cette fois prolongée en chaussée épaisse²² et franchissant la Corrèze au pont romain du Buy²³, qui a sans doute donné son nom à Brive (en langue gauloise *briva* signifie pont) ; d'autre part la très ancienne liaison routière entre Limoges et Cahors, qui adopte systématiquement, entre ces deux villes, un tracé d'interfluve postulant une origine antérieure à la Conquête²⁴. Toutes les activités artisanales, ateliers de céramiques sigillées et de figurines moulées, sont localisées à proximité immédiate de ce carrefour, sur la zone insubmersible de la terrasse alluviale de la Corrèze formée d'argiles propices aux activités potières (fig. 4). Les premières productions de ces ateliers semblent inaugurées vers le milieu du I^{er} siècle de notre ère, avec une prospérité maximale au II^e siècle.

Fig. 4. – Brive : carrefour des anciennes voiries et localisation schématique des ateliers gallo-romains.

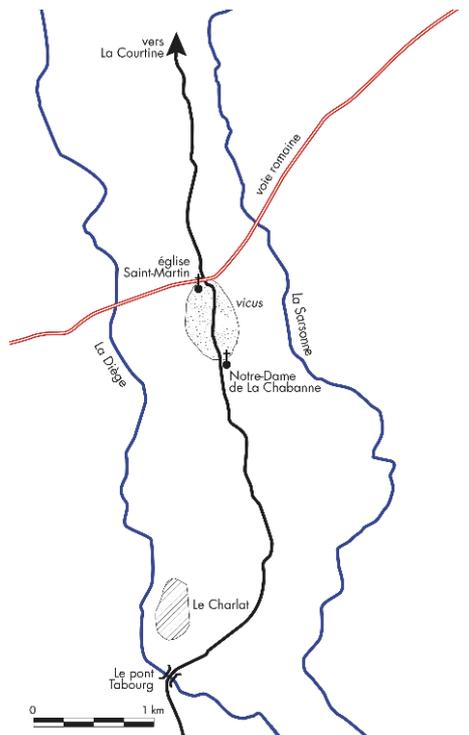


Trait rouge : tracé proposé de la voie romaine de Clermont à Bordeaux. Trait noir : tracé proposé du très ancien chemin de Limoges à Cahors. Zone tramée : localisation schématique des ateliers gallo-romains.

Carte : J.-M. Desbordes

- 17 Par contraste, le puy Saint-Martin, à l'ouest du puy Saint-Pierre, desservi par la seule voie romaine de Clermont à Bordeaux, semble n'avoir guère fixé d'habitat ; une vaste nécropole d'origine paléochrétienne entoure la basilique Saint-Martin-l'Espagnol, riveraine de la voie²⁵. En revanche, les fouilles et les sondages pratiqués de 1982 à 1987 par M. et Mme Moser sur le puy Saint-Pierre²⁶ localisent les ateliers gallo-romains près du carrefour de ces deux routes, mais au bord du plus ancien itinéraire reliant Limoges à Cahors et au-delà vers le Toulousain, déperché du plateau de rive droite par un profond vallon et franchissant la Corrèze à l'amont des marais.
- 18 Doit-on admettre l'existence simultanée, dès la fin du I^{er} siècle, de deux pôles, l'un groupant l'essentiel de l'habitat, le second, à vocation artisanale, établi sur le site du puy Saint-Pierre, tous deux reliés à quasi équidistance par un pont sur la Corrèze, ouvrage dont l'importance fut telle qu'il donna son nom à la grande ville du Bas Limousin ?
- 19 Depuis Felletin, puis La Courtine, le « droict chemin de Paris à Toulouse » mentionné sur *Le Guide des chemins de France* au XVI^e siècle passe à Ussel et franchit la Diège au sud de cette ville sous le regard de l'éperon barré du Charlat (fig. 5), qui a restitué quelques fragments d'amphores de type Dressel 1A, quelques tessons de céramique grossière et un tesson de campanienne A, qui attestent l'occupation du lieu à La Tène finale²⁷.

Fig. 5. – Ussel (Corrèze) : carrefour des anciennes voiries et localisation schématique de l'agglomération gallo-romaine.

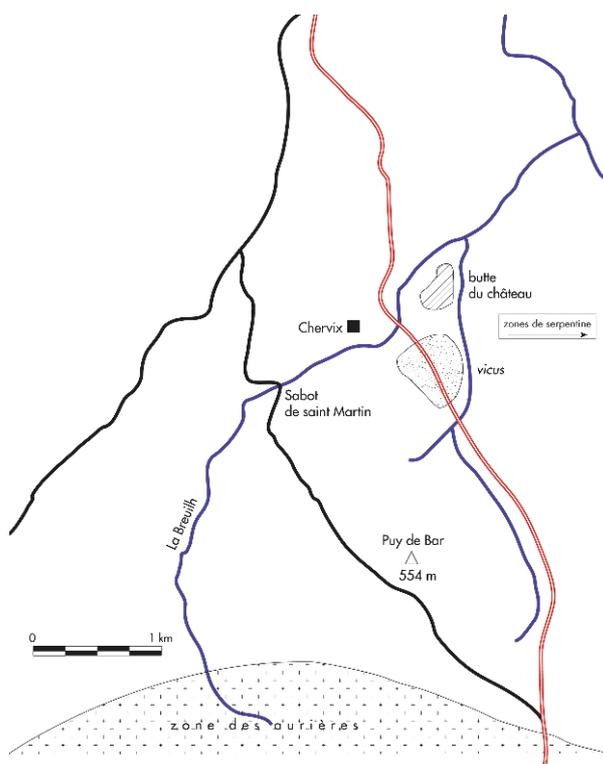


Traits noirs : tracé du cheminement d'origine préromaine. Trait rouge parallèle : tracé de la voie romaine de Clermont à Bordeaux. Zone tramée : localisation schématique du vicus gallo-romain. Le Charlat : enceinte protohistorique.

Carte : J.-M. Desbordes

- 20 Cet itinéraire de long parcours est constamment guidé par des lignes de partage des eaux, ne franchissant les rivières qu'en cas d'absolue nécessité. Le segment de cet itinéraire campé sur l'interfluve entre Diège et Sarsonne a guidé l'implantation de la ville médiévale, mais aussi la majeure part de l'habitat gallo-romain, alors que la voie romaine de Clermont à Bordeaux a, certes, fixé quelques habitats de l'agglomération antique, mais surtout la grande nécropole à incinération de Montplaisir, quelques puits (peut-être funéraires) et des sarcophages antérieurs à l'an mil²⁸. Le carrefour entre ces deux routes a en effet généré un lieu de culte précoce consacré à saint Martin, encore qualifié d'église matrice au XI^e siècle²⁹. Mais, en l'absence de fouilles stratigraphiques, nous ne savons rien sur une éventuelle occupation antérieure à l'époque gallo-romaine. Constatons simplement que le nom d'Ussel, issu du gaulois *uxellos*, c'est-à-dire lieu élevé, est en parfaite adéquation avec le site topographique de l'agglomération antique, édifiée sur la ligne de faîte entre Diège et Sarsonne.
- 21 En revanche, à Château-Chervix (Haute-Vienne), l'agglomération gallo-romaine, dont la superficie minimale peut être estimée à une vingtaine d'hectares, n'est pas desservie par un cheminement d'origine indigène : tous les itinéraires déjà en usage avant la Conquête ignorent le site de ce vicus, localisé sur un vaste replat au sud de la butte du château et du bourg actuel (fig. 6).

Fig. 6. – Château-Chervix (Haute-Vienne) : les anciennes voiries et la localisation schématique du vicus gallo-romain.



Traits noirs : chemins de crête d'origine préromaine. Trait rouge parallèle : desserte du vicus par un ancien chemin toujours figuré au XVIII^e siècle sur la carte de Cassini. Zone tramée : localisation schématique du vicus gallo-romain.

- 22 Cette déconnection avec le réseau routier de l'époque de l'indépendance gauloise présume une création postérieure à la Conquête et il faut noter dans le même sens que le nom de l'agglomération antique, *Carovicus*, restitué par la légende d'un tiers de sou d'or du VII^e siècle, inclut un suffixe latin ; le hameau de Chervix, limitrophe de l'agglomération gallo-romaine, en perpétue le souvenir sous une phonétique dialectale³⁰.
- 23 Or cette agglomération est établie à faible distance – environ 10 km – au nord d'une vaste zone aurifère exploitée dès le premier Âge du Fer³¹ ; elle est également proche d'importants affleurements de serpentine, roche abondamment utilisée dès l'Antiquité car se prêtant fort bien à la taille et à la sculpture. Dès lors, le préfixe *caro* se rapporte-t-il au quartz aurifère ou à la serpentine ? Certains chercheurs excluent l'exploitation de l'or limousin à la période gallo-romaine, mais constatons qu'au VII^e siècle le territoire des anciens Lémovices est ponctué de nombreux ateliers monétaires frappant des tiers de sous d'or : sur les six exemples proposés, cinq ont été le siège d'ateliers (Ahun, Blond, Brive, Château-Chervix et Ussel). Surtout, un très ancien cheminement, toujours figuré sur la carte de Cassini au XVIII^e siècle, traverse le vicus de part en part et dessert directement, au sud de celui-ci, les vastes aurières du pays de Saint-Yrieix. Nous inclinons donc en faveur d'une continuité, au moins partielle, de l'exploitation des mines d'or entre protohistoire et période mérovingienne.
- 24 En guise de conclusion, je voudrais appeler l'attention sur un constat linguistique et sur l'exemple d'*Augustoritum*, la capitale des Lémovices. Sur les six agglomérations

secondaires qui ont été citées, cinq portent des noms gaulois : *Acitodunum*, *Blotomagus*, *Briva*, *Roncomagus* et *Uxellos* et ceci atteste la précocité de leurs origines, à tout le moins dès la période augustéenne ; seule la sixième, *Carovicus*, porte un nom gallo-romain.

- 25 De même nous avons constaté que toutes ces agglomérations, sauf la dernière, étaient établies sur ou à proximité immédiate de cheminements présumés d'origine préromaine, et non pas au bord de voies romaines. Or un exemple fameux enrichit ce constat : *Augustoritum*, la capitale des Lémovices, n'est pas traversée par la grande voie de Lyon à Saintes, qui passe à faible distance à l'ouest de la ville ; le *cardo maximus* de l'agglomération n'est en effet que la romanisation d'un axe routier déjà en usage avant la Conquête, qui joignait à longue distance Poitiers à la région de Toulouse et que nous avons déjà évoqué à propos des ateliers du puy Saint-Pierre à Brive³². Laissons donc aux chercheurs du XXI^e siècle le soin d'explorer davantage ce thème de recherche encore peu fréquenté.

NOTES

1. Jean-Michel Desbordes, *Voies romaines en Gaule : la traversée du Limousin*, 8^e supplément à *TAL* et 19^e supplément à *Aquitania*, 2010, p. 12-13.
2. Andrée Aligros, « Découverte d'une borne routière au moulin du Pontsebrot, c. du Moustier-d'Ahun (Creuse) », *TAL*, 9, 1989, p. 113-117.
3. J.-M. Desbordes, « Les origines d'Ahun : problèmes et certitudes », *MSSNAC*, 39, 1976, p. 466.
4. Georges Janicaud, « Ahun gallo-romain », *MSSNAC*, 26, 1935, p. 46-47 ; Dominique Dussot, *Carte archéologique de la Gaule. La Creuse*, Paris, 1989, p. 46 (notice 1).
5. Michel Aubrun, *L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du XI^e siècle*, Clermont-Ferrand, 1981, p. 237, et note 32 de la même page : « Cette arrivée de Martial par le nord, comme s'il venait de Bourges, mérite d'être signalée [...] cette *vita prolixior* (B. N. ms. lot. 10864, f^o 158) précise que Martial baptisa ici 3 600 personnes en deux mois... »
6. J.-M. Desbordes et René Lacotte, « Un exemple de fossilisation forestière : le *vicus* du bois de La Tourette, commune de Blond (Haute-Vienne) », *Hommes et terres du Nord*, 2-3, 1986, p. 145-148.
7. J.-M. Desbordes et R. Lacotte, « Du *vicus* gallo-romain au village médiéval : l'exemple de *Blotomagus/Blond* », *Actes du colloque Mines et Métallurgie en Gaule et dans les provinces voisines*, 1987, p. 291-296 ; R. Lacotte, « Géologie et archéologie : mines et métallurgie anciennes en Basse-Marche », *TAL*, 8, 1988, p. 7-15.
8. J.-M. Desbordes, « Recherches sur la liaison routière d'Augustoritum/Limoges à Lemonum/Poitiers », *TAL*, 27, 2007, p. 103-124. Dans le bois de La Tourette, sur une centaine de mètres au nord de la petite agglomération, ce chemin avait été aménagé ponctuellement en chaussée large de 6 m, encadrée par deux fossés ; une coupe stratigraphique a révélé qu'elle avait été compactée en un massif d'arène argilo-limoneuse pigmenté de grains de quartz, soigneusement damé sur une hauteur maximale de 1,80 m : cet aménagement vérifie l'étroite adéquation du bâti routier avec la géologie de l'endroit.
9. Marcel Prou, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892, p. 406 ; Jean Lafaurie, « *Triens* mérovingiens de Solignac et de Blond (Haute-Vienne) », *Bull. de la Soc. Française de Numismatique*, 4, 1968, p. 268-269.

10. Que l'on songe à l'exemple célèbre d'*Argentomagus*, nom gaulois qui s'appliquait initialement à l'importante agglomération gallo-romaine édifée sur le plateau de rive droite de la Creuse (c. de Saint-Marcel, Indre) puis transféré, après l'abandon du site, à la ville médiévale d'Argenton implantée sur la rive gauche. Cf. M. Aubrun, *L'ancien diocèse [...]*, p. 283 : « Il y aurait eu transfert du village minier situé dans le bois des Tourettes et dont l'importance économique est soulignée par le suffixe 'magus' de l'inscription monétaire mérovingienne : *Blotomago*, vers une fontaine sacrée près de laquelle allait se bâtir l'église. »
11. Christophe Maniquet, *Le sanctuaire antique des Arènes de Tintignac*, Limoges, 2006 ; idem, « Le dépôt cultuel du sanctuaire gaulois de Tintignac à Naves (Corrèze) », *Gallia*, 65, 2008, p. 273-326 ; id., *Les guerriers Gaulois de Tintignac*, Limoges, 2009.
12. François Massicot, « Proposition de tracé pour une voie romaine d'*Augustoritum* à *Argentomagus* : étude de jalons », *TAL*, 22, 2002, p. 67, et fig. 10 et 11 p. 68 ; idem, « La liaison routière d'*Augustoritum* à *Argentomagus* : nouvelles découvertes à Rancon et à Saint-Léger-Magnazeix », *TAL*, 23, 2003, p. 88-91 ; J.-M. Desbordes, *Voies romaines en Gaule [...]*, p. 42.
13. J.-M. Desbordes, « Registres cadastraux et toponymes routiers », *TAL*, 31, 2011, p. 122, 125 et 126.
14. J.-M. Desbordes et Jean Perrier, « Aux origines de Rancon », *BSAHL*, 109, 1982, p. 43-52.
15. Marcel Villoutreix, « Lieux de marchés en Limousin : toponymie et archéologie », *TAL*, 1, 1981, p. 95 : « Le premier élément pourrait être le prélatin *ranc*, rocher... et le toponyme signifierait 'le marché sur une roche escarpée' ».
16. J.-M. Desbordes, « Les origines de Brive », *Bull. du Centenaire de la SSHAC*, 100, 1979, p. 85-92.
17. J.-M. Desbordes, *Voies romaines en Gaule [...]*, p. 165-166.
18. Guy Lintz, *Carte archéologique de la Gaule. La Corrèze*, Paris, 1992, p. 190 (notice 283).
19. Datation suggérée par la campagne de fouilles conduite par Mme Hanry en 2011.
20. G. Lintz, *Carte archéologique [...]*, p. 70 (notice 53).
21. Id., *ibid.*, p. 71 (notice 53).
22. Id., *ibid.*, p. 191 (notice 283).
23. Id., *ibid.*, p. 75 (notice 53).
24. J.-M. Desbordes, *Voies romaines en Gaule [...]*, p. 173-174.
25. Michel Audouy, « Sondages archéologiques autour de l'église Saint-Martin », *BSSHAC*, 100, 1979, p. 99-110 ; Geneviève Cantie, « Collégiale Saint-Martin, édifice paléochrétien et pré-roman », *TAL*, 8, 1988, p. 67-79 ; id., « Brive-la-Gaillarde. Saint-Martin. Édifice paléochrétien », *Les premiers monuments chrétiens de la France*, 1996, p. 134.
26. Caroline Moser-Gautrand et François Moser, « Les figurines gallo-romaines en terre cuite de Brive », *TAL*, 2, 1982, p. 17-58 ; F. Moser, « La céramique sigillée découverte à Brive (1979-1984) », *TAL*, 4, 1984, p. 53-84 ; id., « La céramique sigillée lisse trouvée à Brive », *TAL*, 6, 1986, p. 39-54 ; id., « Les ateliers gallo-romains de Brive (Corrèze) », *TAL*, 7, 1987, p. 77-89 ; id., « Un coffre en tuiles dans un atelier de potiers gallo-romains », *BSSHAC*, 109, 1987, p. 39-46.
27. G. Lintz, *Carte archéologique [...]*, p. 175 et 176 (notice 275).
28. Id., *ibid.*, p. 176 et 177 (notice 275).
29. M. Aubrun, *L'ancien diocèse [...]*, p. 290, n. 30 : « Au XI^e siècle encore, l'église d'Ussel était qualifiée de *parochialis et mater ecclesia* (*cartulaire Saint-Étienne*, n° 75, année 1096) ».
30. M. Prou, *Catalogue [...]*, n° 1937 ; J. Lafaurie, « *Triens* mérovingiens de Solignac et de Blond (Haute-Vienne) » [...], p. 268-269.
31. Béatrice Cauüet, « L'exploitation de l'or en Limousin, des Gaulois aux Gallo-Romains », *Annales du Midi*, 194, avril-juin 1991, p. 149-181 ; id., « Aurières en Limousin », *TAL*, 12, 1992, p. 7-22.
32. J.-M. Desbordes et Jean-Pierre Loustaud, « *Augustoritum*/Limoges : à la recherche du gué fondateur de la ville antique et des carrefours suburbains », *TAL*, 29, 2009, p. 31-54.

RÉSUMÉS

La circulation routière antique empruntait des axes dont la lisibilité sur le terrain n'est pas homogène aujourd'hui. La mise en évidence des axes desservant les agglomérations secondaires antiques des Lémovices pourrait être facilitée par l'étude des cheminements de long parcours antérieurs à la Conquête, largement réutilisés à l'époque romaine. Les cas d'Ahun, Blond, Brive, Château-Chervix, Rancon et Ussel illustrent la pertinence de cette démarche.

INDEX

Mots-clés : Lémovices, voie, agglomération secondaire, réseau routier, franchissement

Index chronologique : Antiquité, Gaule romaine

Index géographique : Limousin, Gaule, Ahun, Brive, Blond, Château-Chervix, Rancon, Ussel

AUTEUR

JEAN-MICHEL DESBORDES

Directeur régional honoraire des Antiquités historiques du Limousin